



D.S.D.E.N. des Hautes-Alpes  
Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

12 Avenue Maréchal Foch  
05 000 GAP  
TEL : 04.92.22.22.30  
ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr

Lénaïc BORASO  
04.92.22.23.08  
lenaic.boraso@hautes-alpes.gouv.fr

SAS L'ARCHE  
Pré joubert

05260 ANCELLE

## Récépissé de déclaration n° 050041003 d'un local hébergeant des mineurs

### Local

Dénomination : CHALET DE L'ARCHE

### Exploitant

Identité : SAS L'ARCHE

### Implantation

PRE JOUBERT

05260

ANCELLE

Tél :

04 92 50 80 50

### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 147

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 21 septembre 2017

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 17 février 2005

### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie: 4

Date dernière visite commission sécurité : 14/01/2021

Date arrêté municipal d'ouverture : 03/01/2013

Fait le 25 janvier 2021 à Gap

L'Inspecteur Jeunesse et Sports



Sylvain MOUGEL

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.